



# Patrick Trent Associé

T 514.954.3154 F 514.954.1905 Montréal PTrent@blg.com

Éducation
Droit de la santé
Ressources humaines et relations de travail
Travail et emploi
Conseils scolaires et écoles privées
Universités et collèges

Patrick Trent conseille et représente des entreprises de toutes tailles des secteurs public et privé dans des affaires portant sur des questions de droit du travail et de l'emploi ainsi que de droit de la santé. Salué à titre d'avocat de la relève (catégorie Droit du travail et de l'emploi) dans le numéro 2018 de la publication The Legal 500 Canada, Patrick mise sur son expérience et son expertise pour offrir à ses clients des solutions créatives et personnalisées axées sur les affaires.

Patrick conseille des employeurs sur tous les enjeux liés aux aspects suivants :

- normes d'emploi
- relations de travail
- questions touchant aux droits de la personne en milieu de travail
- santé et sécurité du travail

Il représente régulièrement des clients devant le Tribunal administratif du travail du Québec, dans le cadre d'arbitrages de griefs, de même qu'en Cour du Québec, en Cour supérieure du Québec et en Cour d'appel du Québec.

Patrick prodigue des conseils en matière de travail et d'emploi pour ce qui touche :

- les politiques d'emploi
- les congédiements individuels et collectifs



- le harcèlement et la violence au travail
- les opérations commerciales
- les questions de protection des renseignements personnels et de confidentialité

De plus, il conseille des dirigeants et des cadres supérieurs dans le contexte de congédiements déguisés ou injustifiés et a représenté des clients dans des procédures d'injonction portant sur l'applicabilité de clauses restrictives, notamment des obligations de non-sollicitation et de non-concurrence.

Patrick possède également une expertise en ce qui a trait à des questions propres au secteur de la santé et des services sociaux, plus particulièrement en ce qui concerne la prestation de conseils aux établissements de santé sur les droits hospitaliers des médecins, la gestion des médecins et les mesures disciplinaires visant ces derniers. Il conseille en outre des hôpitaux sur des questions d'administration, d'emploi et de travail.

Patrick a vu plusieurs de ses articles publiés. Il s'exprime régulièrement lors de présentations et de séminaires de formation. Avant de faire carrière en droit, il a été stagiaire parlementaire à Ottawa.

## Expérience

- A représenté la partie patronale dans le cadre d'un grief concernant l'interprétation d'une convention collective: Maxime Larouche/Gaétan Héroux/Métallurgistes unis d'Amérique section locale 9414 (FTQ) et A&D Prévost Inc. (2013)
- A représenté la partie patronale dans le cadre d'un grief pour congédiement injustifié : Madame Marie-Géralda Malivert/Syndicat des employé(es) du Centre universitaire de santé McGill et Centre universitaire de santé McGill
- A représenté un employeur d'envergure dans le cadre d'une demande d'indemnisation devant la Commission des lésions professionnelles, qui a été refusée au motif que l'employé souffrait de dépression : M. P. et Compagnie A (2012 QCCLP 6017)
- A représenté avec succès une avocate dans le cadre d'une plainte pour congédiement injustifié et de la demande de révision judiciaire qui s'en est suivie : Marie-Claude Caron et Robert Daigneault, Cabinet d'avocats (2009 QCCRT 0290), Marie-Claude Caron et Robert Daigneault, Cabinet d'avocats (2011 QCCRT 0008) et Robert Daigneault, Cabinet d'avocats et Marie-Claude Caron (2012 Cour supérieure du Québec)
- A représenté la partie patronale dans le cadre d'une plainte pour congédiement injustifié déposée par une ancienne employée : Sylvie Béliveau et Motos Jean-François Hamel Ltée (2011 QCCRT 0308)
- A représenté l'Université McGill dans le cadre d'un grief d'interprétation : Union des employés et des employées de service, section locale 800 (FTQ) et Université McGill (2011)

## Perspectives et événements

- Auteur, « COVID-19 : La Cour supérieure confirme la vaccination obligatoire dans le transport maritime, aérien et ferroviaire », article de BLG, août 2022
- Auteur, « Le gouvernement du Canada annonce la vaccination obligatoire de la fonction publique fédérale et de certains employeurs sous réglementation fédérale », article de BLG, août 2021
- Auteur, « Changements à la PCU et à l'assurance-emploi : ce que les employeurs doivent savoir », article de BLG, août 2020
- Auteur, « Sortir du confinement lié à la COVID-19 : enjeux et défis qui attendent les employeurs canadiens », article de BLG, avril 2020



- Conférencier, « Obligation de loyauté des salariés : portée plus large que les clauses de nonconcurrence et de non-sollicitation », Déjeuner-causerie en Droit du travail et de l'emploi, Montréal, 16 et 17 mai 2019.
- Légalisation du cannabis ce que les employeurs doivent savoir, points de vue de BLG, octobre 2018
- Auteur, « Une approche 2.0 en matière de harcèlement sexuel », article de BLG, novembre 2017
- Auteur, « Ordinateurs et appareils électroniques au travail : protéger les renseignements confidentiels et conserver la preuve », article de BLG, juillet 2016

### À l'extérieur de BLG

### Activités professionnelles

Membre, Association du Barreau canadien

#### Activités communautaires

Membre du conseil d'administration, Centre de réadaptation MAB-Mackay

### Prix et marques de reconnaissance

- Reconnu dans le numéro 2025 (et depuis 2022) de Best Lawyers in Canada (Droit du travail et de l'emploi).
- Reconnu comme avocat de la relève dans le numéro 2018 de la publication The Legal 500 Canada (Travail et emploi)

### Admission au Barreau et formation

- Québec, 2004
- B.C.L./LL. B., Université McGill, 2003
- B.A, Université d'Ottawa, 1998

\_\_\_\_\_

#### **BLG** | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

#### blg.com